

Chronique de la faculté des lettres

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Études de Lettres : revue de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne**

Band (Jahr): **18 (1944)**

Heft 3

PDF erstellt am: **10.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CHRONIQUE DE LA FACULTÉ DES LETTRES

Au semestre d'été 1944, la Faculté compte 189 étudiants, dont 69 sont des étudiantes, et 79 auditeurs et auditrices. De ces 189 étudiants immatriculés, 39 sont vaudois, 71 des confédérés d'autres cantons et 79 des étrangers; 22 de ces étrangers sont des internés militaires.

* * *

Sur proposition de la Faculté, l'Université a décerné d'avril à juin 1944 les grades suivants :

Doctorat ès lettres: M. Ernest Paillard, licencié ès lettres, maître au collège de Morges; M. Félix Ansermoz-Dubois, licencié ès lettres, actuellement à la tête du Centre Quaker de Genève; Mme Marianne Mercier-Campiche, licenciée ès lettres.

Licence ès lettres (diplôme d'Etat): M. Jacques Adout (français, latin, grec, histoire).

COMPTES RENDUS DES SOUTENANCES DE THÈSES

Le jeudi 20 avril, M. Ernest-L. Paillard, licencié ès lettres et maître au collège de Morges, a soutenu, dans la Salle du Sénat, devant une commission composée de MM. les professeurs Charles Biermann et Florian Cosandey, une thèse de doctorat intitulée: *Sainte-Croix, étude de géographie*.

La séance, que présidait M. le doyen André Bonnard, commença par un exposé du candidat. Son but, l'examen des actions et des réactions de l'homme sur la nature et de la nature sur l'homme dans les hauts vallons du Jura vaudois qu'occupent Sainte-Croix et les Granges de Sainte-Croix, il ne pouvait l'atteindre que par l'étude du milieu et de l'homme placé dans ce milieu. La première partie de la thèse de M. Paillard comprendra donc la description, et un essai d'explication de la région de Sainte-Croix: pays de montagne, au climat rude et austère, au sol ingrat et à la végétation précaire, aux vastes forêts et aux tourbières désolées couvertes de brouillard, pays perdu, monde à part, d'un accès difficile malgré la brèche qu'ouvrent sur la plaine les gorges de Covattannaz.

C'est pourtant là que vit Sainte-Croix, que s'est développée, hardie et prospère, une des plus importantes localités du canton de Vaud. La seconde partie du travail de M. Paillard, qui quitte alors la géographie physique pour la géographie humaine, comprendra, elle, après un très rapide exposé historique et quelques notes sur le développement de la population, l'étude approfondie

des établissements humains, des ressources naturelles, de l'industrie à Sainte-Croix. Et si le village a fini par dompter la nature, s'il peut sembler que d'un mal — le cadre rebutant de Sainte-Croix — il est sorti un bien — la prospérité du village industriel —, c'est que le Sainte-Crix se distingue par sa mentalité, ses aptitudes physiques et intellectuelles, c'est que le Sainte-Crix est un « jurassien » !

La réussite de Sainte-Croix est l'exemple d'un équilibre rare entre l'homme et la nature, mais — c'est là la conclusion de M. Paillard — cet équilibre est aujourd'hui compromis. Le progrès en a amené la rupture. Par la brèche de Covatannaz, on commence à trop regarder vers la plaine, cette plaine qui paraît si douce, si accueillante dans son vapoureux éloignement.

Tout en félicitant le candidat d'avoir mené à bien son travail — un travail intéressant et pour lequel il était tout particulièrement désigné —, M. le professeur Cosandey n'a pas caché sa déception. La géographie est encyclopédique par essence ; elle exige une documentation étendue et diverse ; il faut, à celui qui s'y adonne, en plus de vastes connaissances, un esprit clair et beaucoup de méthode. En ce qui concerne la géographie physique, le candidat s'est en général trop attaché à des détails au détriment de l'ensemble. Les chapitres consacrés à la géologie et à la botanique souffrent de l'absence par trop manifeste d'une armature générale. A la fois trop développés et pas assez — trop pour le simple géographe, pas assez pour le géologue ou pour le botaniste —, ils comportent bien des lacunes et des imprécisions. L'étude du climat, par contre, étude locale et par là plus facile, est meilleure ; on voit que l'auteur le connaît bien, en sent les plus subtiles différences.

Quant à la géographie humaine, c'est là que se trouve la meilleure partie de la thèse de M. Paillard : celle qui traite des établissements humains. Mais pourquoi alors l'étude de l'homme lui-même, de ce curieux Sainte-Crix à qui on doit Sainte-Croix, n'a-t-elle pas été poussée davantage ? Pourquoi avoir effleuré seulement les traits de son caractère et n'avoir rien dit de la psychologie du patron et de l'ouvrier ? M. le professeur Cosandey estime que cette étude de l'homme, qui aurait tout naturellement trouvé sa place en fin de thèse, aurait pu être comme la synthèse de tout le travail du candidat.

Cette dernière critique a été aussi la plus importante de celles que M. le professeur Biermann, directeur de la thèse, adressa à son élève. S'il a eu lieu de regretter l'absence, dans le chapitre consacré à l'industrie, des nombreux renseignements que la situation et les relations de M. Paillard devaient lui permettre de se procurer, il s'est surtout étonné de ce que le candidat, qui a si bien saisi la réussite humaine incontestable que représente Sainte-Croix, n'en ait pas mieux montré les raisons. Une pensée encore un peu flottante a amené M. Paillard à se contredire : tantôt il reconnaît que les conditions naturelles dans lesquelles s'est trouvé placé le Sainte-Crix sont à l'origine de l'effort qu'il a accompli et de son succès, tantôt il affirme que la géographie ne suffit pas à tout expliquer et qu'il faut chercher ailleurs, dans cet « esprit jurassien »

unique en son genre, la raison essentielle de la prospérité de Sainte-Croix. N'est-ce pas là prendre la conséquence pour la cause ? Cet « esprit jurassien », acquisition d'une population venue de la plaine, n'illustre-t-il pas précisément l'influence considérable exercée sur l'homme par le milieu ? La prospérité de Sainte-Croix n'est pas un fait contre nature ; la solution du problème est apportée par la géographie.

MM. Biermann et Cosandey s'élevèrent enfin, tous les deux, contre la conclusion pessimiste du candidat. L'avenir de Sainte-Croix n'est nullement aussi alarmant qu'il le prétend. Jusqu'ici les progrès du village ont toujours été continus, grâce à une évolution et à une adaptation intelligente aux circonstances. Rien ne permet d'affirmer qu'il n'en sera plus de même. M. Paillard a bien voulu reconnaître d'ailleurs qu'il n'était pas aussi pessimiste que les dernières pages de son étude pouvaient le laisser entendre.

M. le professeur L. Junod présenta encore quelques observations sur le défaut de méthode qui apparaît dans la partie historique de la monographie de M. Paillard comme dans sa bibliographie, puis, après délibération, la commission annonça qu'elle proposerait à l'Université de décerner au candidat le grade de docteur.

Jean-Ch. BIAUDET.

* * *

M. F. Ansermoz a soutenu sa thèse, intitulée *L'interprétation française de la littérature américaine d'entre-deux-guerres (1919-1939). Essai de bibliographie*, le jeudi 8 juin à la Salle du Sénat devant une commission composée de MM. les professeurs G. Bonnard et R. Bray. La séance était présidée par M. le doyen André Bonnard.

Invité à présenter brièvement sa thèse, le candidat commence par déclarer que son travail lui a été inspiré par le profond attachement qu'il ressent pour les Etats-Unis, où il a vécu cinq ans. Sa première intention avait été d'étudier comment les écrivains américains de la période « d'entre-deux-guerres » se sont imposés à l'attention du public européen. Les événements l'ont obligé à limiter ses recherches au domaine français, qu'il n'a pu, du reste, explorer aussi à fond qu'il aurait aimé le faire, la guerre l'ayant empêché d'avoir accès à la Bibliothèque nationale de Paris. Après avoir dépouillé une cinquantaine de revues, portant sur une période de vingt ans, et d'innombrables catalogues, M. Ansermoz a pu mettre sur pied une *bibliographie chronologique* des ouvrages littéraires américains traduits en français entre 1919 et 1939 et des études (livres, articles de revues, comptes rendus) sur la littérature américaine parues en français durant cette même période. Il a fait suivre cette bibliographie d'un *index*, qu'il espère maniable. M. Ansermoz termine son bref exposé en indiquant quelles conclusions son travail l'a amené à formuler. Ce sont essentiellement les suivantes :

1. La pénétration de la littérature américaine en France s'est faite par à-coups ; elle a subi le contre-coup des événements politiques et autres.

2. Bien que la littérature américaine de cette période ait été, dans l'ensemble, bien interprétée par les traducteurs et les critiques français, leurs travaux n'en donnent qu'une idée fort incomplète ; beaucoup d'œuvres importantes n'ont jamais été traduites en français, beaucoup d'auteurs de talent n'ont fait l'objet en France d'aucune étude critique : c'est ainsi que, sur 200 écrivains notables cités par un critique américain, 104 n'ont été ni traduits, ni même signalés en France.

3. Si imparfaite que soit ainsi l'idée qu'un lecteur français peut se faire de la vie et de l'âme américaines, la vision qu'il aura de l'Amérique sera cependant beaucoup plus juste que celle que lui aurait fournie la lecture des journaux ou le cinéma.

4. La littérature américaine est en train d'atteindre un haut degré de perfection. Elle exercera en France une influence toujours plus grande. Dans la fusion des deux cultures, française et américaine, que M. Ansermoz estime inévitable et qu'il appelle de ses vœux, il voit un très grand espoir pour la civilisation.

Le candidat ayant terminé son exposé, la parole est offerte au public. Le soussigné en profite pour remercier M. Ansermoz d'avoir écrit un ouvrage que toute personne s'intéressant à la littérature américaine moderne consultera avec profit ; il félicite M. Ansermoz de la sûreté, de la précision et de l'étendue de sa bibliographie et, sur deux points de détail, présente à M. Ansermoz des objections, que celui-ci accepte de très bonne grâce.

M. le professeur G. Bonnard, directeur de la thèse, prend ensuite la parole. Il félicite le candidat de l'énorme travail qu'il a fourni, de la rigueur de sa méthode, de la présentation, dans l'ensemble très satisfaisante, de sa bibliographie et de son index. Le chapitre d'histoire comparée que M. Ansermoz a écrit n'est pas un chapitre définitif, mais il est bien fait. Il traite très exactement le sujet qu'il propose. L'affection pour les États-Unis qu'on y sent partout présente en rend la lecture attachante. Plus que le simple *essai* que son sous-titre, trop modestement, annonce, le livre de M. Ansermoz sera la base indispensable à toute nouvelle recherche dans le domaine qu'il explore. Les critiques qu'on peut lui adresser sont peu nombreuses. La plus grave est la suivante. Le candidat a eu tort de ne pas distinguer que, dans la littérature américaine moderne, il y a non pas *une*, mais *trois* littératures distinctes : la littérature commerciale (celle des magazines), que le candidat aurait pu laisser entièrement de côté ; la littérature d'avant-garde, dont, sans qu'il le dise expressément, il s'occupe presque exclusivement (c'est en effet la seule, ou presque la seule, qui ait été traduite et étudiée en français) ; enfin la grande masse de la littérature authentiquement américaine (la littérature d'avant-garde est une littérature d'expatriés vivant de préférence à Paris, où ils ont trouvé un climat favorable à leurs idées et où ils ont édité la plupart de leurs livres), celle des Frost, des Robinson, des Sinclair Lewis, des O'Neill, des Santayana ou des Irving Babbitt, célèbres dans leur pays, pratiquement ou totalement inconnus en

France. Etant donné que, de l'aveu même de M. Ansermoz, seule la littérature d'avant-garde est, dans une certaine mesure, familière au public français, que vaut la connaissance de cette littérature pour la compréhension de l'âme et de la vie américaines ? C'est une littérature d'exilés, de révoltés, fortement influencés par le milieu français où ils ont choisi de vivre. Sont-ils du reste vraiment importants ? Ont-ils au surplus été lus ailleurs que dans les chapelles littéraires parisiennes ? Et, quant aux rares écrivains authentiquement américains qu'aient lus le grand public français — les Jack London, les Sinclair Lewis, les Pearl Buck — pour quelles raisons ce public s'est-il intéressé à eux ? Est-ce vraiment, comme M. Ansermoz le prétend, par sympathie pour l'Amérique, par désir de la mieux connaître ? Ne serait-ce pas bien plutôt par goût de l'exotisme, par besoin d'évasion ?

M. le professeur Bray, second opinant, après avoir adressé à M. Ansermoz des éloges pour l'agrément et la solidité de sa thèse, la précision et la vigueur de sa pensée, la chaleur et la bonhomie de son style, vivant et dépourvu de pédantisme, exprime, sur le fond, des réserves qui vont dans le même sens que celles de M. Bonnard. Qu'est-ce que le lecteur français moyen a lu de la littérature américaine contemporaine ? Les écrivains d'avant-garde ? Non, mais bien plutôt quelques romans à succès. Quelle en est la valeur littéraire ? Et pourquoi le Français moyen les a-t-il lus ? Non pas, comme M. Ansermoz semble le croire, par curiosité pour les Etats-Unis ou par sympathie pour l'âme américaine, non pas même par besoin d'évasion, mais bien, plus simplement, pour satisfaire un besoin de *distraction*, de récréation, que la littérature française, trop intellectuelle, ne satisfait pas au même degré.

A ces objections, M. Ansermoz répondit succinctement. Il n'est pas possible, à son avis, d'opérer dans la littérature américaine, les distinctions que M. Bonnard préconise : littérature pure et littérature commerciale ne sont pas nettement différenciées aux Etats-Unis où les plus grands écrivains ne dédaignent pas d'écrire pour les magazines. Quant aux écrivains d'avant-garde, s'il est exact que c'est à Paris que beaucoup d'entre eux ont vécu et ont d'abord trouvé un climat favorable, plusieurs cependant, et non des moindres (Hemingway et Mac Leish par exemple), sont ensuite rentrés en Amérique où ils ont trouvé, auprès de leurs propres compatriotes, une audience qui fait d'eux aujourd'hui tout autre chose que des écrivains de chapelle. Sur le dernier point enfin, le plus important, celui où se rencontrent les critiques de M. Bonnard et de M. Bray, à savoir les raisons qui ont fait le succès du roman américain en France, M. Ansermoz estime que, si ses critiques ont sans doute raison de penser que, très souvent en effet, c'est par simple besoin d'évasion ou même de distraction que le lecteur français est allé au roman américain, il n'en reste pas moins que, à lire attentivement des romans américains, le lecteur français acquerra, inconsciemment et involontairement peut-être, une connaissance meilleure et plus directe de l'âme et de la civilisation américaines et c'est cela après tout qui importe.

Après une brève délibération, le Conseil de la Faculté des Lettres, par la bouche de son doyen, M. le professeur A. Bonnard, annonça, aux applaudissements de l'assemblée, que M. Ansermoz était reçu docteur.

René RAPIN.

* * *

La thèse de Mme Marianne Mercier-Campiche sur *Le théâtre de Lausanne de 1871 à 1914* a été soutenue le 22 juin, dans une séance où, malgré la chaleur, un peu de sourire et de fantaisie sont venus tempérer par instant l'austérité qui caractérise souvent ces réunions.

Disons d'emblée que cette thèse est un ouvrage patiemment et solidement construit, selon un plan personnel et longuement mûri. Les limites du sujet sont bien choisies : la période de 1871 à 1914 correspond à une époque particulièrement féconde de l'histoire du théâtre français — et européen —, riche en essais très divers dont on commence aujourd'hui, grâce au recul historique, à pouvoir apprécier les résultats. Le répertoire joué à la salle de Georgette constitue un reflet de la vie théâtrale à Paris, puisque les directeurs portent presque exclusivement à l'affiche les pièces — classiques ou modernes — qui ont connu le plus grand succès dans la métropole française.

La première partie de ce travail est avant tout historique. Elle nous apporte, après une brève introduction sur les manifestations théâtrales à Lausanne à partir du XV^e siècle, d'intéressants éclaircissements sur les conditions souvent difficiles dans lesquelles se prépare et se déroule une saison de comédie.

La seconde partie, la plus longue, a pour objet l'étude du répertoire des quarante-quatre saisons envisagées. Se basant sur une documentation très étendue, comportant quelque mille pièces et les critiques qui s'y rapportent, Mme Mercier examine les ouvrages les plus marquants joués à Lausanne. Elle les classe en prenant pour critère le goût du public, se gardant bien de toute rigidité académique. Loin d'être fastidieux, cet examen approfondi et sûr plaît au contraire par sa variété, son éclectisme, son style vivant et parfois agréablement mordant, par ses citations judicieusement choisies, par sa clarté, qualité difficile à maintenir dans des analyses d'intrigues souvent complexes. Il ne s'agit pas d'un simple étalage d'érudition, car la personnalité de l'auteur, juge avisé, est présente à chaque page.

Plus personnelle encore, la troisième partie concerne le goût du public. Ce goût a-t-il évolué ? Si peu, qu'il est possible de répondre négativement. Est-il bon ? « Pas trop .» On s'en tient surtout aux ouvrages qui provoquent facilement le rire ou l'émotion, et on délaisse volontiers les pièces qui font appel aux facultés intellectuelles du spectateur. Ce n'est que bien des années après leur première que certaines œuvres dramatiques, en passe aujourd'hui de devenir classiques, commencent à se détacher de la masse (*Les Corbeaux, la Parisienne*).

La thèse se termine par un répertoire précis et complet, précieuse source de renseignements pour toute personne s'intéressant à l'art dramatique.

Le comité de la Bibliothèque historique vaudoise a reconnu la valeur historique, aussi bien que littéraire, de ce travail. Cet ouvrage d'histoire spécialisée d'un domaine de la culture française trouve sa place dans la série de ceux qui ont pour but d'éclairer la connaissance du passé de notre pays, et ceci en fonction de l'histoire du théâtre en France, pays dont nous dépendons dans le domaine culturel.

M. Bray, directeur de thèse, déclarant qu'il se ralliait aux conclusions de l'auteur, la soutenance fut calme. La critique porta essentiellement sur des points de détail. M. Bray releva enfin les nombreuses qualités de l'ouvrage, écrit avec clairvoyance et objectivité, mais aussi avec l'amour du théâtre nécessaire à un tel travail.

M. René Morax, membre du jury, après quelques critiques également de détail et des remerciements, ajouta quelques renseignements intéressants sur la question des droits d'auteur, à laquelle Mme Mercier a consacré quelques pages. Notons qu'il attribue, partiellement en tout cas, la pauvreté de la production dramatique en Suisse romande au mépris avec lequel on a longtemps traité la convention de Berne.

En conclusion, la Faculté a décidé de proposer à la Commission universitaire de décerner le titre de docteur ès lettres à l'auteur de cet ouvrage attachant, apport positif à l'histoire romande.

P. CAMPICHE.

* * *

M. le professeur René Bray a été élu doyen pour la période rectorale 1944-1946.

* * *

Le jeudi 1^{er} juin, M. Jules Pokorny, successeur de Kuno Meyer à la chaire de langues et littératures celtiques de l'Université de Berlin, actuellement en Suisse, a fait aux étudiants une captivante leçon sur *L'importance des peuples celtiques dans la civilisation de l'Europe occidentale*.